

Année universitaire 2023-2024

M2 Droit des assurances

Comptabilité

Lundi 15 janvier 2024

EXTRAITS

Enseignant : **Agnès Brun**

Durée de l'épreuve : **1h30 (12h30-14h00)**

- **Calculatrice simple autorisée** (non alphanumérique, sans possibilité de stocker et/ou de transférer des données).

- **Aucun document autorisé**

Lire attentivement l'énoncé : certaines réponses sont à porter sur la copie (Première partie), d'autres (Deuxième et Troisième partie) sont à porter directement sur l'énoncé.

L'énoncé, non dégrafé, sera rendu avec la copie, même en cas de « copie blanche »

Afin de préserver l'anonymat de votre copie, n'inscrivez ni votre nom ni votre numéro d'étudiant sur l'énoncé.

ATTENTION : Le barème est établi sur 40 points. La note sera ensuite ramenée sur 20 points. Le barème est strictement indicatif.

Première partie : Questions de cours (environ 40 minutes) 16 points

Vous répondrez sur votre copie aux 4 questions suivantes:

- 1) Définissez la notion de « **charge** » et distinguez cette notion de celle de **dépense**. (4 points)
- 2) Expliquez rapidement les raisons qui sont à l'origine de la création de **normes comptable internationales** (objectifs recherché) et indiquez le nom et l'origine de l'organisme qui les élabore. (3 points)
- 3) [...]
- 4) [...]

Deuxième partie : QCM et Questions rapides (environ 15 minutes) 11 points

A) QCM (6 points)

Pour chaque question : **Bonne réponse = +1 ; Réponse fausse = -0,5 et Pas de réponse = 0**

Répondez directement sur l'énoncé en entourant la (ou les) lettre(s) correspondant à la (ou les) réponse(s) sélectionnée(s).

Questions 1) et 2) une ou plusieurs propositions peuvent être exactes.

Questions 3 à 6 : une seule proposition exacte.

NB : Pour que la réponse à une question soit considérée comme juste il faut que toutes les propositions exactes ET uniquement les propositions exactes soient données. Dans le cas contraire la réponse sera considérée comme fausse.

[...]

3) Dans le cadre de l'approbation des normes IFRS (normes comptables internationales) au niveau européen, l'organisme qui apporte son expertise technique à la commission est :

- a) L'EFRAG.
- b) L'ARC.
- c) L'ANC

4) Monsieur Y a créé un commerce, il apporte, le 01/09/N, 45 000€ en numéraire, déposés sur un compte en banque ouvert au nom de l'entreprise. Lors de l'enregistrement comptable de l'écriture d'apport au journal de l'entreprise :

- a) le compte « Banque » est crédité pour 45 000 € et le compte « capital » est débité pour 45 000 €
- b) le compte « Banque » est débité pour 45 000 € et le compte « capital » est crédité pour 45 000 €

5) A la clôture de l'exercice N, l'entreprise S. a un litige en cours avec un client. L'entreprise est quasiment certaine de devoir verser une indemnité à l'issue de la procédure. Elle estime à 30% la probabilité que le montant de l'indemnité qu'elle devra verser à l'issue de la procédure s'élève à 5 000 € et à 70% la probabilité que ce montant s'élève à 4 000 €.

Le 31/12/N, l'entreprise doit constituer une provision pour un montant de :

- a) 4 000 €
- b) 4 300 €
- c) 5 000 €
- d) Aucune réponse ne convient

[...]

B) Questions rapides (5 points c'est à dire 1 point par question sauf question 4 : 2 points)

Les deux questions qui suivent sont relatives aux comptes annuels des entreprises soumises au PCG (Plan Comptable Général). Répondez directement sur l'énoncé.

1) [...]

2) Complétez la définition suivante (directement sur l'énoncé)

On trouve à l'actif circulant : Les actifs destinés à être _____

_____ ou destinés à rester _____

Les deux questions qui suivent sont relatives aux comptes annuels des entreprises d'assurance (entreprises soumises au plan comptable des entreprises d'assurance) :

3) [...]

4) Complétez la définition suivante (directement sur l'énoncé)

Les « autres charges techniques » sont les frais liés à l'activité d'assurance qui

Exemple(s) (au moins 2) : _____

Troisième partie : Notions de base de comptabilité (environ 35 minutes) 13 points

L'entreprise A est une entreprise soumise au plan comptable général. Elle présente le bilan simplifié suivant au 1^{er} janvier N :

Actif		Passif	
Immobilisations	412 000	<u>Ressources propres</u>	
		Capital	310 000
		Réserves	235 000
Créances clients	50 000		
		<u>Dettes</u>	
Banque	121 000	Emprunts	10 000
		Dettes fournisseurs	28 000
Total	583 000	Total	583 000

L'entreprise effectue les opérations suivantes au cours du mois de janvier :

[...]

1) Enregistrez les opérations ci-dessus à l'aide des comptes en T ci-dessous (écritures simplifiées telles que vues en cours, hors TVA et charges sociales. Aucun numéro de compte n'est requis, l'utilisation d'un plan de compte n'est donc ni nécessaire ni autorisé). **L'intitulé des comptes devra en revanche être indiqué, il pourra être imprécis à condition que la nature des comptes utilisés soit clairement indiquée** Répondez directement sur l'énoncé (6 points) :

Le 1^{er} janvier

D	C	D	C

[...]

2) On arrête les comptes de l'entreprise au 31 janvier N.

a) Présentez le compte de résultat simplifié de cette entreprise pour le mois de janvier (3,5 points) Répondez directement sur l'énoncé en remplissant le tableau ci-dessous

Charges		Produits	
Total des charges pour la période		Total des produits pour la période	
Résultat de la période (bénéfice)		Ou Résultat de la période (perte)	

b) Présentez le bilan simplifié de l'entreprise au 31 Janvier (on fera l'hypothèse de l'absence de stocks, les amortissements sont négligés) Répondez sur l'énoncé en remplissant le tableau ci-dessous (3,5 points)

Actif		Passif	
Total		Total	